

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017 ELITE INTER MX1-MX2



Organisateur

N° d'épreuve FFM _____ **428**
 Moto-Club _____ **TOULOUSE MOTO SPORT**
 N° d'affiliation _____ **0912**
 Date _____ **1er mai 2017**
 Lieu _____ **GAILLAC TOULZA**
 Organisateur technique _____ **André Laur**
 Adresse _____ **6 chemin de Rivet 31190 Labrugère dorsatoulouse**
 E-mail _____ **toulouse-moto-sport@wanadoo.fr**
 Téléphone _____ **0667303444**



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Liogier André	Licence :	171369
Délégué FFM (Président du Jury)	Masini Claude	Licence :	016805
Membre du Jury	Baleur J.Claude	Licence :	002796
Membre du Jury	Lassagne Patrick	Licence :	049483
Commissaire technique responsable	Thevenard Patrick	Licence :	147505
Responsable du chronométrage	Sentost Paulette	Licence :	022206
Responsable du parc coureur	Bogue Jacques	Licence :	004683

Article 3 Catégories & Engagements

Elite Inter MX1

Age _____ 15 ans minimum
 Licences _____ NCO / Inter / Inter Jeune / LUE
 Cylindrée _____ Classes 3 & 4
 Plaques _____ Numéro noir sur fond blanc

Elite Inter MX2

Age _____ 15 ans minimum
 Licences _____ NCO / Inter / Inter Jeune / LUE
 Cylindrée _____ Classe 2
 Plaques _____ Numéro blanc sur fond noir

Primes d'arrivée par manche Elite Inter MX1 :

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	1000 €	6 ^{ème}	300 €	11 ^{ème}	75 €	16 ^{ème}	50 €
2 ^{ème}	800 €	7 ^{ème}	250 €	12 ^{ème}	75 €	17 ^{ème}	50 €
3 ^{ème}	600 €	8 ^{ème}	200 €	13 ^{ème}	75 €	18 ^{ème}	50 €
4 ^{ème}	500 €	9 ^{ème}	150 €	14 ^{ème}	75 €	19 ^{ème}	50 €
5 ^{ème}	400 €	10 ^{ème}	100 €	15 ^{ème}	75 €	20 ^{ème}	50 €

Primes d'arrivée par manche Elite Inter MX2 :

Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	700 €	6 ^{ème}	150 €
2 ^{ème}	500 €	7 ^{ème}	125 €
3 ^{ème}	300 €	8 ^{ème}	100 €
4 ^{ème}	250 €	9 ^{ème}	75 €
5 ^{ème}	200 €	10 ^{ème}	50 €

Dans les deux catégories, chaque pilote qualifié percevra une prime de 60 €, augmentée des primes ci-contre.



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical	1		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	PURPAN	Temps de trajet (en min)	30 MM

Article 7 Le site de pratique

Accès :
Nom du site lieu dit Oursas
Adresse 31550 Gaillac-Toulza

Caractéristiques :
Longueur du circuit 1770M
Largeur minimum de la piste 6 M
Largeur de la grille 40
Longueur de la ligne droite de départ 85M
Nombre d'OCP* 30
*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :
Pendant les essais : 54
En manche : 45

 **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

REÇU 06 FEV. 2017

Visa du Moto-Club
Date : 24/01/2017
TOULOUSE MOTO-SPORT
COURNEIL Lydie
6 Chemin de Rivel
31190 LABRUYERE DORSA
Tél : 05 62 20 91 26 / 06 82 35 98 52
HL

Visa de la Ligue
Date : Pe 24/02/2017
PC/ Guy ABADIE


Visa de la FFM
Date : 28/02/2017
Numéro : 17/0164


Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical Dr Bergeraser

Nombre de secouristes 12

Hôpital le plus proche Purpan

Nombre d'ambulance(s) 2

Temps de trajet (en min) 30mm

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site Lieu dit OURSAS

Adresse 31550 Gaillac-Toulza

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1770m

Largeur minimum de la piste 6 M

Largeur de la grille 40

Longueur de la ligne droite de départ 85 M

Nombre d'OCP* 30

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : 54

En manche : 45



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

REÇU 06 FEV. 2017

Visa du Moto-Club

Date : 24/01/2017

RL

TOULOUSE MOTO-SPORT

COURNEIL Lydie

5 Chemin de Rivel

31190 LABRUYERE DORSA

Tél : 05 62 20 91 26 / 06 82 35 98 52

Visa de la Ligue

Date : le 24/02/2017

R/ Guy ABADIE



Visa de la FFM

Date : 28/02/2017

Numéro : 17/0164

HORAIRES PRÉVISIONNELS



RÈGLEMENT PARTICULIER

N° d'épreuve FFM 428
Moto-Club Toulouse Moto Sport
N° d'affiliation 0912
Lieu Gaillac Toulza

Organisateur

Date 30 avril 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
9h	19h00	Contrôles administratifs		
13h00	19h00	Contrôles techniques		
17h45		Essais de la gille de départ		
17h45		Briefing pilotes		
19h00		Réunion du Jury		



REÇU 22 FEV. 2017

HORAIRES PRÉVISIONNELS



Date -----

9h

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8h00				
8h30	8h45	Essais Libres	Vétérans Bronze	15'
8h50	9h05	Essais Libres	Vétérans Argent	15'
9h10	9h35	Essais Qualificatifs	Elite MX2	25'
9h40	9h45	Test de départs	Elite MX2	5'
9h55	10h10	Essais Chronométrés	Vétérans Bronze	15'
10h10	10h15	Test de départs	Vétérans Bronze	5'
10h30	10h45	Essais Chronométrés	Vétérans Argent	15'
10h45	10h50	Test de départs	Vétérans Argent	5'
11h00	11h25	Essais Chronométrés	Elite MX1	25'
11h30	11h35	Test de départs	Elite MX1	5'
11h40	12h05	Manche I	Vétérans Bronze	20'+1T
		Repas		
13h15	13h40	Manche I	Vétérans Argent	20'+1T
13h55	14h30	Manche I	Elite MX2	25'+2T
14h45	15h20	Manche I	Elite MX1	25'+2T
15h25	15h50	Manche 2	Vétérans Bronze	20'+1T
15h55	16h20	Manche 2	Vétérans Argent	20'+1T
16h35	17h10	Manche 2	Elite MX2	25'+2T
17h25	18h00	Manche 2	Elite MX1	25'+2T
18h15		Remise des Prix		



HORAIRES PRÉVISIONNELS



N° d'épreuve FFM 428
 Moto-Club TOULOUSE MOTO SPORT
 N° d'affiliation 0912
 Lieu GAILLAC TOULZA

Organisateur

Date 1er MAI 2017

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8h00	8h25	Essais Chronométrés	Vétérans Bronze	25'
8h25	8h30	Test de départs	Vétérans Bronze	5'
8h35	9h00	Essais Chronométrés	Elite MX2 Gr A	25'
9h00	9h05	Test de départs	Elite MX2 Gr A	5'
9h10	9h35	Essais Chronométrés	Elite MX2 Gr B	25'
9h35	9h40	Test de départs	Elite MX2 Gr B	5'
9h50	10h15	Essais Chronométrés	Vétérans Argent	25'
10h15	10h20	Test de départs	Vétérans Argent	5'
10h20	10h45	Essais Chronométrés	Elite MX1 Gr A	25'
10h45	10h50	Test de départs	Elite MX1 Gr A	5'
11h00	11h25	Essais Chronométrés	Elite MX1 Gr B	25'
11h25	11h30	Test de départs	Elite MX1 Gr B	5'
11h40	12h05	Manche I	Vétérans Bronze	20'+1T
		Repas		
13h15	13h40	Manche I	Vétérans Argent	20'+1T
13h45		Tour de reconnaissance	Elite MX2	
13h55	14h30	Manche I	Elite MX2	25'+2t
14h35		Tour de reconnaissance	Elite MX1	
14h45	15h20	Manche I	Elite MX1	25'+2t
15h25	15h50	Manche 2	Vétérans Bronze	20'+1t
15h55	16h20	Manche 2	Vétérans Argent	20'+1T
16h25		Tour de reconnaissance	Elite MX2	
16h35	17h10	Manche 2	Elite MX2	25'+2t
17h15		Tour de reconnaissance	Elite MX1	
17h25	18h00	Manche 2	Elite MX1	25'+2t
18h15		Remise des Prix		

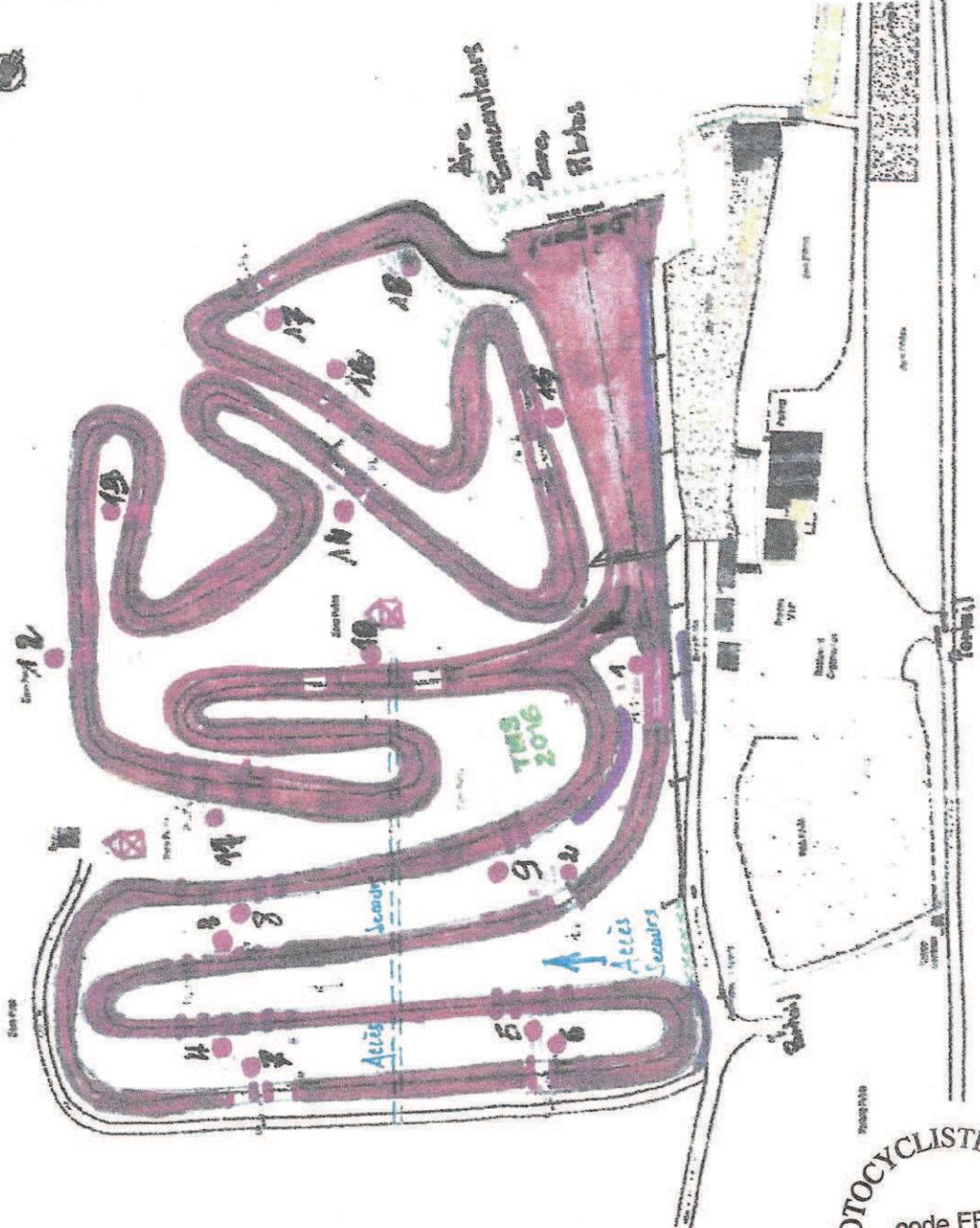


Tracé type de la piste - longueur 1470m

Plan de masse

Legende

-  Oblitération pour que et bord de piste - Épicéa bois 150/100m
-  Plâtrée base piste - Quiétage 2.20 (M de hauteur)
-  Renforcement par trottoir public - Quiétage 3.00 (M de hauteur)
-  Renforcement par trottoir public - Quiétage 3.00 (M de hauteur)
-  Quiétage 3.00 (M de hauteur)
-  Quiétage public pour sautoir
-  Quiétage 3.00 (M de hauteur)
-  Poste commissaire de piste
-  Saut simple
-  Saut double
-  Table
-  Poste de secours



LIGUE MOTOCYCLISTE MIDI-PYRENEES
code FFM
18

- * Sauteur longueur de la piste 6,10m
- * Surface totale du site 3ha
- * Surface grille de départ (40 places)